



**CENTRE DE JUSTICE  
DE PROXIMITÉ  
Nunavik**

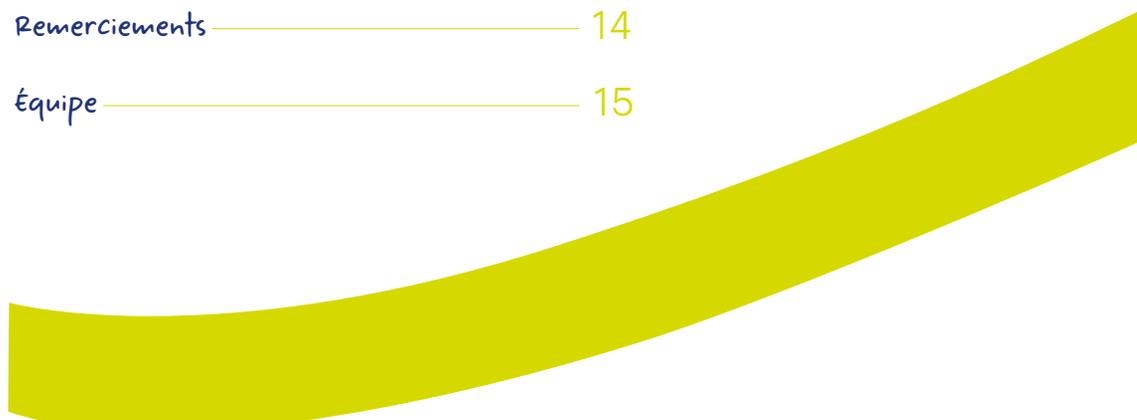
*Justice*  
**Québec** 

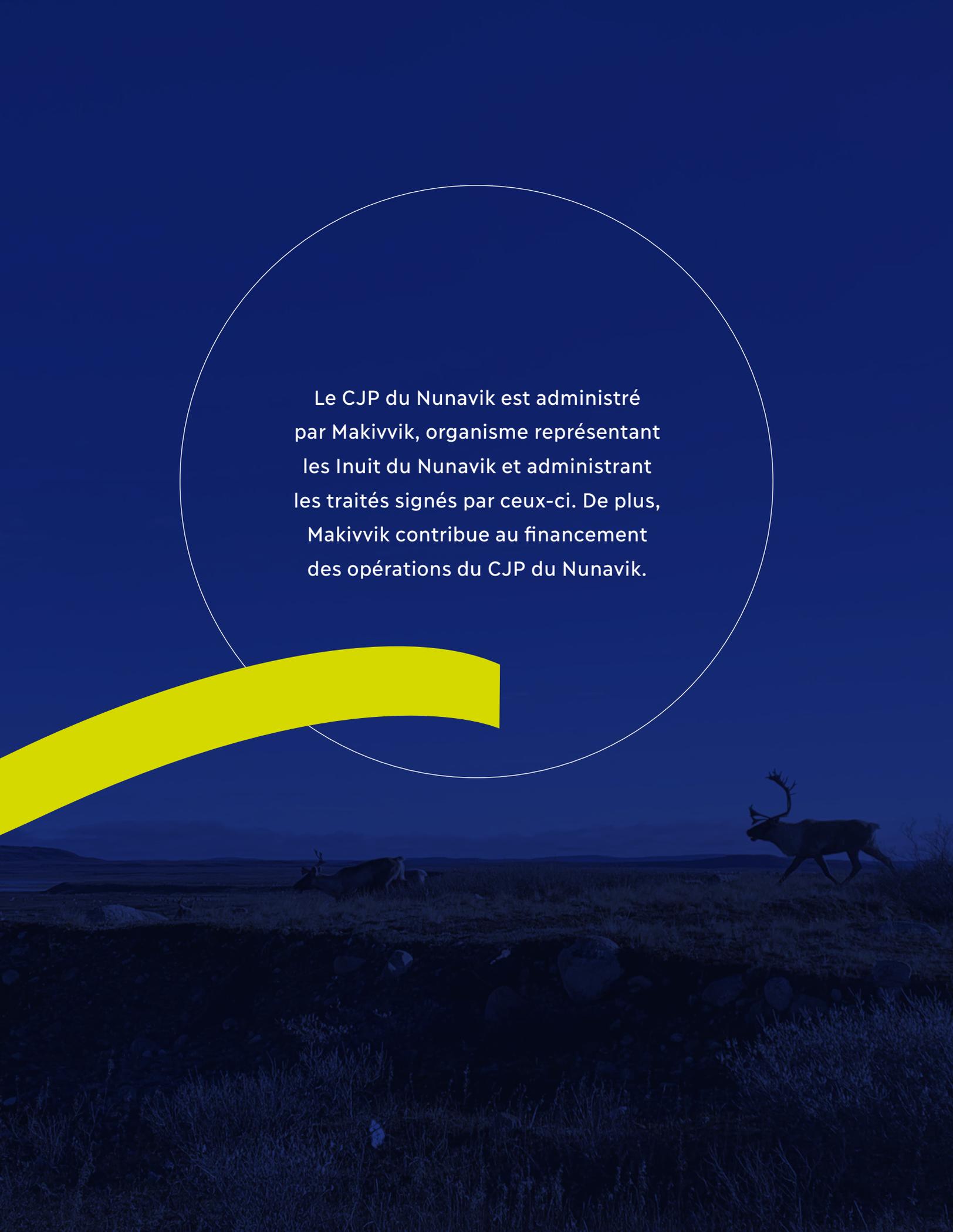


**LP<sup>ca</sup>b**  
Société Makivik  
Makivik Corporation



Du nouveau au Centre de justice de proximité du Nunavik	04
Un Centre de justice à vocation particulière	05
Une vision à long terme	06
Enjeux des successions non réglées	07
Le règlement des successions: un long parcours	08
Principales étapes du règlement d'une succession	09
Un projet qui fait son chemin	10
Partenariats et collaborations	11-12
Statistiques	13
Remerciements	14
Équipe	15





Le CJP du Nunavik est administré par Makivvik, organisme représentant les Inuit du Nunavik et administrant les traités signés par ceux-ci. De plus, Makivvik contribue au financement des opérations du CJP du Nunavik.



# Du nouveau au Centre de justice de proximité du Nunavik

## L'ÉQUIPE S'AGRANDIT À NOUVEAU!

Cette année encore, notre magnifique équipe s'est agrandie. D'abord, s'est joint à l'équipe, Sean Ruptash, nouvel agent d'accès à la justice (JAO) basé dans nos bureaux à Inukjuak. Il y travaille avec notre précieuse collègue Andrée Langlois, également agente d'accès à la justice. Nos deux JAO sont au coeur du projet du Centre de Justice de proximité du Nunavik car ils constituent la première ligne avec notre clientèle et trouvent toujours les mots justes pour expliquer aux membres de leurs communautés les concepts nouveaux s'appliquant en matière de succession.

S'est également jointe à notre équipe, une autre collègue notaire hors pair, Karine Harnois. Karine avait déjà un avant-goût du travail qui l'attendait puisqu'elle s'était jointe à trois cliniques organisées en partenariat avec le CJP Nunavik pour offrir des testaments notariés.

Vraiment,  
le CJP Nunavik  
forme encore cette  
année une équipe  
du tonnerre!

## UN PREMIER PARTENARIAT POUR DES FORMATIONS COMPLÈTES ET ADAPTÉES À NOS PARTENAIRES!

Depuis septembre dernier, nous avons commencé à offrir une série de formations adaptées s'adressant aux agents locaux à l'emploi, employés de l'Administration régionale Kativik. Les agents locaux à l'emploi demeurent des partenaires très précieux qui, dans leur communauté, font le pont entre le CJP du Nunavik et les membres de leur communauté respective.

Cette expérience ne représente que le début de notre volonté d'offrir des formations aux organisations avec qui nous travaillons en étroite collaboration afin de les sensibiliser aux enjeux des successions et ainsi assurer une réelle autonomie et une prise en charge du processus de règlement des successions par l'ensemble de la communauté.

# Un Centre de justice à vocation particulière

Au CJP Nunavik, nous avons une vocation bien particulière : nous concentrons nos efforts à sensibiliser et mobiliser les communautés du Nunavik autour du règlement des successions. La nature des besoins juridiques dans le Nord est variée et complexe, et la réalité est bien différente de celle que connaissent les autres CJP. Le choix de nous orienter vers le règlement des successions est motivé non seulement par la nature administrative du règlement des successions mais également suite à la tenue d'une consultation auprès des organisations et des membres des communautés locales qui a nettement fait ressortir ce besoin particulier.

En réponse à ce besoin, le CJP Nunavik offre un service d'accompagnement au niveau du règlement des successions. Grâce à notre approche collaborative et à nos nombreux partenariats à l'intérieur des communautés, nous offrons des services d'accompagnement dans tous les villages nordiques et ce, tout au long de l'année. Nous travaillons également à organiser des cliniques notariales ponctuelles. Notre équipe se déplace dans les villages nordiques afin d'aller à la rencontre des communautés et de ses membres, de créer des partenariats locaux, de rencontrer la clientèle touchée par la perte d'un être cher et d'offrir, dans certains cas, des testaments notariés en partenariat avec des notaires externes au CJP.



# Une vision à long terme

Le CJP Nunavik poursuit l'objectif de doter les communautés d'un degré d'autonomie suffisant dans le règlement des successions afin qu'ils aient accès à des services de base en la matière et auxquels tout citoyen québécois est en droit de bénéficier. Cette autonomie passe d'abord et avant tout par la formation de personnes ressources clés qui puissent comprendre le processus et le traduire selon le code culturel des Inuit et ainsi sensibiliser et mobiliser les communautés.

*Les JAO sont donc au cœur de cette vision à long terme et c'est grâce à une formation soutenue et continue qu'ils pourront porter cette vision et ces objectifs et surtout la partager avec nos précieux partenaires et les communautés du Nunavik.*

# Enjeux des successions non réglées

Les successions non réglées demeurent une réalité bien présente au sein des communautés du Nunavik et de nombreuses conséquences financières peuvent en résulter. Autant des sommes importantes demeurent non-réclamées auprès d'institutions financières, organismes gouvernementaux, gestionnaires de fonds de pension et compagnies d'assurances, autant des héritiers se retrouvent personnellement responsables des dettes du défunt faute d'avoir fait les démarches légales adéquates. Nous travaillons donc avec de nombreux collaborateurs locaux et nationaux afin de non seulement sensibiliser la population à l'importance régler la succession lorsque survient un décès mais également afin de lui offrir des outils et des partenariats adaptés qui faciliteront la prise en charge du processus de règlement des successions.

« Nous travaillons  
donc avec  
de nombreux  
collaborateurs  
locaux et nationaux »



# Le règlement des successions: un long parcours

Lorsqu'une personne décède, que ce soit avec ou sans testament, un long parcours s'amorce pour régler la succession, parcours qui comporte plusieurs étapes pouvant s'étaler au-delà d'un an. Puisqu'une proximité avec les familles contribue grandement à favoriser et faciliter l'accomplissement de ce processus, il nous apparaît donc indispensable de travailler en étroite collaboration avec des organisations présentes dans les communautés locales des villages nordiques.

« une proximité avec  
les familles contribue  
grandement à  
favoriser et faciliter  
l'accomplissement  
de ce processus »

## PRINCIPALES ÉTAPES DU RÈGLEMENT D'UNE SUCCESSION



À chacune de ces étapes, le CJP Nunavik guide les Inuit dans la préparation de documents ou les oriente vers une ressource locale avec qui nous travaillons en collaboration.

Nos partenaires locaux sont indispensables à la réalisation de notre mission.

# Un projet qui fait son chemin

Il y a plus de 5 ans déjà que le CJP Nunavik rencontre les membres des communautés et aborde les sujets touchant les successions. Lors de nos visites dans les communautés, nous constatons tout le chemin parcouru. Nos efforts de sensibilisation commencent réellement à porter leurs fruits. Dans chaque communauté que nous visitons, nous sommes accueillis par de plus en plus de nouvelles questions concernant les successions, lesquelles démontrent que les Inuit sont maintenant conscients des enjeux inhérents aux successions et nous sentons la volonté de se mobiliser pour trouver les ressources pertinentes pouvant soutenir le processus.

## **DES SUCCESSIONS... PAS TOUJOURS SIMPLES À RÉGLER!**

Au Nunavik, plusieurs particularités subsistent au niveau du règlement des successions. Sachant que le processus de règlement de succession est long et peut s'étaler sur plus d'un an même dans les cas les plus simples, le défi de le mener à terme subsiste toujours.

Des enjeux demeurent notamment au niveau de la compréhension des concepts successoraux et des règles de droit inhérentes à ces concepts. La nécessité et la capacité à produire certains documents officiels demeurent des enjeux également présents. La barrière linguistique est pour certains un enjeu de taille qui complique et prolonge considérablement le règlement d'une succession, plusieurs institutions n'ayant pas de ressources en inuktitut.

Enfin, on peut rencontrer plusieurs embûches administratives lors du règlement des successions, telles que des décès non enregistrés ou déclarés auprès du Directeur de l'État civil, des adoptions traditionnelles non régularisées ou encore la difficulté d'accès à certains services professionnels (comptable, notaire, avocat, etc.) et bancaires (ouverture et gestion du compte succession).

# Partenariats et collaborations

Sans l'aide et la participation de nos précieux partenaires locaux et nationaux, nous ne pourrions offrir un tel accompagnement aux membres des communautés. En effet, à chacune des principales étapes, nos partenaires s'impliquent afin de faciliter le processus dès les premiers contacts avec la famille jusqu'à la fermeture du compte succession.

Les **Agents locaux à l'emploi** de l'Administration régionale Kativik ainsi que les **Coordonnateurs aux aînés** des municipalités nordiques, très impliqués dans leur communauté, nous aident à trouver et à contacter les clients et font parfois le pont entre eux et l'équipe du CJP du Nunavik lorsque nécessaire.

En première ligne dans les communautés, nous travaillons également avec les **services sociaux**, lesquels soutiennent parfois leurs clients dans les démarches de succession, et sont d'une grande aide dans nos suivis avec les clients que nous avons en commun.

Les **Agents locaux à l'emploi**, formés pour entreprendre les premières démarches administratives lors d'un décès, accompagnent les familles avec celles-ci. De même, lorsque des enjeux surviennent lors de ces démarches, nous travaillons de concert avec les **Agents locaux à l'emploi** et la famille.

Le **Directeur de l'État civil** est également un partenaire avec lequel nous travaillons en collaboration. De nombreux enjeux d'inscriptions dans les registres de l'État sont présents, que ce soit des décès, des mariages ou des adoptions traditionnelles non enregistrés ou encore des noms qui ne concordent pas avec ceux utilisés couramment, le personnel du département autochtone est toujours présent pour proposer différentes solutions. **Makivvik** est également d'une grande aide lorsque des questions de filiation se posent.

Les **Centres de santé Talattavik et Inuulitsivik** font également partie de nos partenaires. Que ce soit pour nous aider à trouver les documents appropriés pour enregistrer un décès qui n'a pas été enregistré à l'État civil ou encore lorsqu'un de leurs employés décède et que ce dernier possédait un fonds de pension ou une assurance-vie, nous avons des contacts vers qui nous tourner et qui facilitent le processus.



Lorsque vient le temps de faire signer des documents assermentés aux familles, nous pouvons toujours compter sur les commissaires à l'assermentation chez **Makivvik** ou dans les **villages nordiques**.

La fermeture de comptes bancaires et l'ouverture de comptes successions, démarches essentielles dans le processus, se font en collaboration avec la succursale **CIBC** de Kuujuaq ainsi qu'avec **Desjardins, Caisse d'économie solidaire**. La procédure établie entre le CJP Nunavik et les deux institutions financières permettent de procéder à distance, évitant ainsi aux familles un déplacement coûteux à Montréal ou Kuujuaq.

Pour les assurances-vie, nous collaborons avec **Beneva**, compagnie d'assurance qui couvre une grande partie des employés du Nunavik bénéficiant d'une police d'assurance-vie. Nous travaillons également avec la commission scolaire **Kativik Ilisarniliriniq** et, tel que précédemment mentionné, avec les **Centres de santé Talattavik et Inuulitsivik**, lesquels représentent les principaux employeurs de la région offrant des assurances-vie à leurs employés.

## SÉJOURS

Cette année, nous avons enfin la fierté de dire que toutes communautés du Nunavik ont été rencontrées et eu recours à nos services sur place. Ces déplacements nous ont permis non seulement de rencontrer la clientèle, de promouvoir et faire connaître davantage nos services, mais également de développer et consolider nos partenariats locaux afin que ces partenaires puissent nous relayer et répondre aux nombreux besoins de leur communauté et ce, tout au long de l'année.

Enfin, lorsque nous séjournons dans les communautés, nous pouvons toujours compter sur les **représentants élus de Makivvik**, les **Agents locaux à l'emploi**, les **villages nordiques**, incluant les **maires, secrétaires-trésoriers**, et les **Coordonnateurs aux aînés** pour nous aider à promouvoir nos services, nous trouver des locaux et aviser la population locale de notre arrivée.

Finalement, nous travaillons avec divers partenaires et organismes gouvernementaux qui sont parfois impliqués dans les dossiers successions tels **Revenu Québec, Retraite Québec, Services Québec** ainsi que le **Curateur public**.

**Au cours de l'exercice 2023-2024, les notaires de l'équipe ont effectué les déplacements suivants :**

- ➔ 6 séjours à Inukjuak en soutien et formation aux JAO
- ➔ Un séjour de clinique notariale dans les 9 communautés suivantes : Akulivik, Aupaluk, Ivujivuk, Kangiqsualujuaq, Kuujjuaraapik, Puvirnituk, Quaqtak, Tasiujaq et Umiujaq

# Statistiques

575

DOSSIERS OUVERTS

15

SÉJOURS AU NUNAVIK

**6 séjours** à Inuk en soutien  
et formation des JAO

**6 nouvelles** communautés rencontrées

- Quaḡtaḡ
- Ivujivik
- Akulivik
- Tasiujaḡ
- Aupaluk
- Kuujjuaraapik

**311 consultations** lors de nos 8 séjours  
de cliniques notariales

- Quaḡtaḡ
- Ivujivik
- Akulivik
- Tasiujaḡ
- Aupaluk
- Kuujjuaraapik
- Kangirsualujjuaq
- Puvirnituaḡ

# Remerciements

Toute l'équipe du Centre de justice de proximité du Nunavik tient à remercier encore une fois tous nos indispensables partenaires locaux sans lesquels la mission du Centre ne pourrait être possible. Nous tenons également à remercier les communautés qui nous accueillent toujours chaleureusement avec enthousiasme, intérêt et ouverture. Nos remerciements vont également à nos partenaires nationaux pour leur volonté à contribuer au succès de notre mission. Enfin, nous tenons à remercier nos partenaires financiers Makivik et Justice Québec pour leur généreuse contribution sans lesquelles le Centre ne pourrait offrir ses services à la population.



Nakurmiik

# Équipe



**ANDRÉE LANGLOIS  
ET SEAN RUPTASH**  
Agents d'accès à la justice



**MAUDE CÔTÉ-BOUCHER**  
Notaire



**KARINE HARNOIS**  
Notaire



**EVE LANGLOIS**  
Notaire et coordonnatrice



CENTRE DE JUSTICE  
DE PROXIMITÉ  
Nunavik

# BILAN

23-24